



URSL Saint-Léger

Fiche engagement sponsoring

Saison 2024-2025

Par la présente, l'entreprise citée ci-dessous ayant pris connaissance de notre dossier de présentation du, s'engage à soutenir le club de football de l'URSL Saint-Léger sous la forme d'un partenariat de sponsoring, tel que repris dans les conditions qui suivent :

Coordonnées de l'entreprise

Nom :
 Adresse :
 Numéro de TVA :

Formule de sponsoring

1/ Panneau ou bâche publicitaire

	Achat panneau / bâche	1ère année	2e année	3e année
<input type="checkbox"/> Sur la longueur du terrain	compris	500 €	300 €	300 €
<input type="checkbox"/> Derrière le but	non compris	500 €	500 €	500 €
<input type="checkbox"/> Dans la buvette	compris	300 €	200 €	200 €
<input type="checkbox"/> En bord de route	non compris	120 € / m2	120 € / m2	120 € / m2

2/ Equipement sportif (Hors taxe)

- Maillot +/- 1.000 €
- Training +/- 1.000 €
- Autre (à préciser)

3/ Ballon du match 150 €

- Choix du match (préciser l'équipe adverse)
- Pas de choix particulier

4/ Don par "sympathie"

- L'entreprise citée ci-dessus souhaite participer au développement du club sans pour autant recevoir une quelconque visibilité publicitaire, et décide d'octroyer "par sympathie" à l'URSL Saint-Léger le montant suivant :
 €

Date de facturation souhaitée

- Peu importe
- Immédiatement
- Date précise (à stipuler)

Tous les prix stipulés dans la présente fiche s'entendent TVA comprise.

Fait à

Cachet de l'entreprise et signature du responsable :

Le